

## Rapport financier pour l'exercice 2015

### Degré de couverture

Les comptes annuels du Fondo complementare di previdenza BSI SA (ci-après dénommée « Fondation ») se soldent par un déficit d'exploitation de **5,6 Mio CHF**, entraînant une diminution de la réserve de fluctuation qui s'élève à **9,4 Mio CHF** à fin 2015. On est donc loin de l'objectif fixé pour cette réserve, qui correspond à 16,8% des obligations de prévoyance, soit 32,9 Mio CHF. Pour la Fondation, l'augmentation de la réserve de fluctuation représente un défi important à relever afin de disposer à la fois d'une capacité de risque plus importante et d'une solidité financière qui permettront d'affronter plus sereinement le futur, qui sera fort probablement marqué par des marchés financiers caractérisés par une volatilité élevée et par la persistance de taux d'intérêt bas (passés en territoire négatif en 2015).

Les fonds propres s'élèvent à 205,1 Mio CHF et le capital de prévoyance ainsi que les provisions actuarielles se chiffrent à 195,7 Mio CHF.

2015 a été une année extrêmement ardue pour les marchés financiers et la performance obtenue dans la gestion du patrimoine de la Fondation n'a pas été à la hauteur du rendement escompté, n'atteignant que 0,50%. Par conséquent, le degré de couverture de la Fondation est diminué, passant de 108,1% en 2014 à **104,8%** fin 2015. Les projections pour l'avenir indiquent une baisse modérée, mais constante, si les conditions du marché ne seront pas plus favorables.

Avec un taux de couverture de 104,8%, la Fondation affiche toujours une situation financière satisfaisante; le fruit de mesures d'assainissement mises en œuvre à la fin de l'année 2014 et d'une rigueur avec laquelle elle a toujours su se distinguer, même si l'équilibre financier de la Caisse est continuellement mis à rude épreuve par les dynamiques démographiques et du marché. Le Conseil de Fondation (ci-après dénommé le « Conseil ») est convaincu que les mesures d'assainissement avisées qui ont exigé d'importants sacrifices pour les assurés actifs serviront de base solide pour affronter avec optimisme les défis auxquels doit s'attendre la Fondation.

### Les défis futurs de la prévoyance

Les thèmes principaux que la Fondation devra aborder dans les années à venir sont au nombre de deux : l'accroissement de l'espérance de vie et la situation particulière des marchés financiers avec des taux d'intérêt durablement bas. Ces deux facteurs pourraient contraindre les Caisses de pension à adopter d'autres mesures pour maintenir le taux de couverture en territoire positif. Comme cela a été mentionné précédemment, la Fondation dispose des outils adéquats et elle sera en mesure de trouver des solutions adéquates pour relever ces défis et les maîtriser.

#### Longévité

L'accroissement constant de la longévité est une forme indiscutable de progrès de notre société et chacun d'entre nous ne peut que s'en réjouir. Toutefois, la Fondation doit savoir la gérer de manière appropriée, avec des outils adaptés. L'objectif est de garantir à tous, au fil du temps, une prévoyance professionnelle qui se doit de répondre aux attentes des assurés et aux projections échafaudées durant la vie active.

Celles que l'on nomme communément les « bases actuarielles » sont les statistiques que les caisses de pension utilisent comme instrument de travail pour établir leurs prévisions et adapter leur stratégie aux changements démographiques prévus.

Depuis l'année 2015, la Fondation a introduit des tableaux générationnels qui améliorent les prévisions de la mortalité par rapport aux tableaux périodiques précédents. Cet outil permet de prendre en considération les implications d'un accroissement de la longévité de façon plus rigoureuse et homogène dans le temps. Malgré cela, les caisses de pension seront soumises à une pression constante causée par l'accroissement régulier de l'espérance de vie, et elles devront constituer les réserves indispensables pour assurer le financement des prestations à long terme.

#### Marchés financiers

Le second défi est celui des marchés financiers qui traversent une période difficile, qui nous a accompagnés durant les dernières années, et qui devrait se poursuivre très certainement durant les prochaines années. À moyen terme, il est quasiment sûr qu'il n'y aura pas de reprise substantielle des taux d'intérêt et l'avenir sera probablement caractérisé par une volatilité plus élevée sur les marchés financiers.

Bien que pour l'année 2016 la Fondation ait décidé de verser un intérêt de 1,25% aux avoirs de vieillesse des assurés actifs, elle est consciente qu'elle devra se préparer à affronter prochainement des années difficiles. La pression omniprésente sur les caisses de pension afin d'obtenir le rendement indispensable au maintien d'un taux de couverture

positif se fera chaque année toujours plus grande et en l'absence de mesures supplémentaires, ce but sera probablement plus difficile à atteindre. Le début de l'année 2016 particulièrement négatif pour les bourses internationales en est malheureusement une preuve tangible.

## Rétrospective et perspectives des marchés financiers

### Considération générale

Les principaux marchés boursiers terminent l'année 2015 particulièrement tumultueuse presque tous en territoire négatif. Les éléments qui ont pesé sur les cotations dans ce contexte de volatilité élevée sont nombreux. Ce scénario pourrait très probablement se répéter durant cet exercice.

Après avoir résolu la crise de la dette grecque, les marchés financiers ont dû faire face à un ralentissement de la croissance économique chinoise plus significatif, ce qui a eu des répercussions négatives sur le secteur des matières premières et du pétrole en particulier, affectant d'autres économies émergentes étroitement liées à l'industrie extractive.

Si l'on ajoute à cela le tout récent premier relèvement des taux directeurs aux États-Unis qui, malgré toutes les précautions prises par la Banque centrale, est un clair signal en faveur de la fin d'une politique de l'argent gratuit.

Pour finir, il est important de souligner que certains éléments qui ne sont pas purement économiques ou monétaires, comme les tensions géopolitiques et les risques d'attentats terroristes, ont déstabilisé plus que par le passé l'évolution des places financières mondiales.

En ce qui concerne les investissements obligataires, on a clairement assisté à un retournement de situation, avec des rendements qui ont comblé en très peu de temps l'intégralité du gap baissier enregistré au cours des trois premiers mois de l'année. En Suisse, les rendements à dix ans, après avoir atteint le niveau le plus bas à -0,41%, terminent l'année autour de -0,07% soit une correction de 35 points de base du début de l'année. Même le Bund allemand a corrigé fortement à +0,08% avant de se reprendre à +1% et finalement terminer sa course à +0,63%. Aux États-Unis, le mouvement a été plus graduel qu'en Europe, anticipant la première hausse de la rémunération des fonds FED.

Pour ce qui est des changes, le dollar américain (+0,58%) et le yen japonais (+0,28%) ont récupéré intégralement les pertes enregistrées suite à la décision de la BNS du 15.1.2015 d'abandonner le taux plancher de 1,20 sur la parité CHF/EUR. Le « super » franc suisse, quant à lui, s'est apprécié contre la livre sterling anglaise (-4,88%) et l'euro (-9,67%).

### Perspectives

La conjoncture et le cadre géopolitique demeurent actuellement toujours très controversés. La reprise économique mondiale (croissance estimée à +3,3% pour 2016) devrait clairement poursuivre leur évolution en-dessous de la moyenne et ce malgré un coût de refinancement et de l'énergie historiquement très bas. L'endettement élevé des États souverains est un frein à un retour à des taux de croissance plus soutenus. La mutation structurelle de l'économie chinoise qui s'opère actuellement et qui s'accompagne d'une réduction des excédents commerciaux à long terme, pourrait être un élément perturbateur, à la fois pour les placements en obligations d'État et pour le marché des changes, comme cela s'est produit en 2015.

Avec le premier relèvement des taux d'intérêt directeurs américains, on devrait assister au passage d'une gestion strictement axée sur les liquidités à un axiome essentiellement orienté vers la croissance économique et les bénéfices des entreprises.

D'un point de vue opérationnel, notre gestionnaire maintient une sous-pondération de l'exposition en titres obligataires suisses et internationaux, car le rapport rendement/risque est actuellement défavorable. Dans le segment actions, sa stratégie sera celle de maintenir une position constructive, mais avec une pondération légèrement inférieure à celle du portefeuille stratégique.

Les baromètres d'évaluation des principales bourses indiquent une situation de cherté quasiment neutre surtout grâce à la baisse du prix du pétrole brut. Le gestionnaire a une préférence pour les marchés européen et japonais, qui bénéficient toujours d'une politique monétaire exceptionnellement expansionniste, offrant des avantages au Japon, notamment en raison des modifications significatives apportées à la réglementation de la gestion des avoirs de caisses de pension. En ce qui concerne les investissements sur les marchés émergents, le gestionnaire reste sous-exposé, avec une légère préférence pour la région asiatique.

A l'avenir, pour l'ensemble du portefeuille, il sera toujours plus difficile de garantir les rendements indispensables. Les placements en obligations offrent des rendements à l'échéance insuffisants (et négatifs pour les meilleurs émetteurs, et pour les échéances à moyen et long terme) et leurs cotations demeurent fragilisées par une éventuelle hausse des taux d'intérêt. Les placements en actions offrent un plus grand potentiel, mais étant donné la situation exposée ci-dessus, la

volatilité élevée et les performances brillantes de ces dernières années (de nombreux indices ont plus que doublé), l'ensemble du secteur n'est pas sans risques. La pondération en actions doit être proportionnelle à la capacité d'absorption des pertes de la Fondation. Les placements immobiliers offrent encore des rendements intéressants bien que leur niveau soit historiquement très bas. Cependant, ce secteur s'est beaucoup apprécié (et il est vulnérable à une possible hausse des taux d'intérêt). En outre, il se caractérise par une liquidité réduite et ne concerne qu'une partie bien délimitée du patrimoine de prévoyance, conformément aux prescriptions du législateur.

## Communication et conseils

2015 a été une année caractérisée par une communication soutenue auprès des assurés. Parmi les actifs, aussi surprenant que cela puisse paraître - beaucoup de jeunes ont décidé d'affronter cette question épineuse, mais non moins importante qu'est la prévoyance professionnelle. C'est indéniablement un pas dans la bonne direction, afin que tout le monde connaisse sa situation en matière de prévoyance, et que chacun soit en mesure de l'interpréter correctement. C'est l'unique moyen de prendre les bonnes décisions au bon moment.

Grâce aux conseils reçus, et par conséquent en prenant conscience de leur situation, un bon nombre d'assurés ont pris les devants pour améliorer leur situation de prévoyance. Un groupe important d'assurés s'est démarqué en faveur d'un barème supérieur au barème standard. Rappelons qu'au début de l'année 2015 trois régimes de cotisation différents (*Standard*, *Plus* et *Top*) ont été proposés et que tous les ans, l'assuré a la possibilité de modifier son régime de cotisation en fonction de ses disponibilités financières et de ses objectifs de prévoyance.

Grâce au nouveau régime de prévoyance en vigueur dès le 1.1.2015, ceux qui n'ont pas changé de barème ont la possibilité de procéder à des rachats pour améliorer leurs prestations de retraite pour des montants plus élevés que par le passé. Les versements complémentaires présentent des avantages fiscaux conséquents, mais ils doivent être bien planifiés dans le temps. En outre, dans tous les cas, ils sont versés à titre de capital complémentaire en cas de décès.

Une autre étape importante a été franchie en matière de communication avec les assurés grâce aux améliorations apportées aux certificats de prévoyance qui sont complétés par un guide de lecture publié sur le site intranet de l'entreprise.

Le Conseil et l'Administration ne peuvent qu'encourager les assurés à examiner leur situation et à affronter la question de la prévoyance de manière proactive et dans les délais imposés.

## Efficacité opérationnelle de l'Administration

Durant l'année 2015, avec pour objectif de renforcer l'organisation, l'Administration a mis en œuvre plusieurs projets pour améliorer l'efficacité des opérations. Une bonne partie des principaux processus ont été actualisés et standardisés. À cet égard, il convient de rappeler le succès de l'automatisation des paiements rendue possible grâce à la création d'une interconnexion entre le système informatique de la Fondation et le système de BSI. La création de cette interface permet d'effectuer tous les paiements, y compris ceux des rentes mensuelles, de manière automatisée, avec une importante réduction des interventions manuelles et donc des risques d'erreurs. L'automatisation a été élargie à la communication régulière avec les entités fédérales et fiscales pour l'annonce des différents types d'événements et le flux d'informations. Par exemple, nous avons établi une connexion avec la centrale AVS de Genève afin de garantir à l'Administration une mise à jour constante de la situation des bénéficiaires de rente. Dans un contexte en constante évolution aussi bien sur le plan informatique que législatif, la Fondation peut se féliciter du niveau d'amélioration atteint.

L'année 2015 a donc été un exercice intense et riche en défis. Les membres du Conseil et les collègues de l'Administration ont su affronter les multiples activités et décisions, pas toujours aisées à prendre, avec un engagement remarquable et un grand sens des responsabilités. C'est la raison pour laquelle nous tenons à adresser tous nos remerciements à toutes les personnes qui ont contribué au résultat obtenu. Les prochaines années s'annoncent quant à elles aussi riches en défis que mouvementées et nous leur ferons face avec une énergie et une détermination renouvelées.



Stefano Coduri  
Président du Conseil



Michele Casartelli  
Responsable administratif